

<https://ugtg.org/spip.php?article496>



La violence dans l'Entreprise : les vrais coupables.

- Expressions - Déclarations -



Date de mise en ligne jeudi 31 juillet 2008

Date de parution 16 octobre 1996

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Il importe de bien comprendre que le système d'exploitation capitaliste, tout comme le système d'exploitation esclavagiste qui l'a précédé, s'organise sur un mode de violence : les travailleurs ont donc toujours été victimes d'agressions et de violences de toutes sortes au sein de l'Entreprise.

La violence dans l'entreprise remonte à des périodes lointaines de notre Histoire ; et ceci bien avant que l'UGTG ne voit le jour.

Faudrait-il citer les atrocités physiques, morales dont furent victimes nos ancêtres esclaves obligés de travailler sous les coups de fouet !

Faudrait-il citer toutes les humiliations et vexations subies par ces centaines d'ouvriers agricoles de la canne et de la banane, sur les bitasyon !

Faudrait-il citer le cas de ces travailleurs lâchement assassinés ou blessés dans les grands mouvements de grève de 1910, 1925, 1952, 1967, 1971, 1975 et nous pourrions encore rallonger la liste !

Il importe de bien comprendre que le système d'exploitation capitaliste, tout comme le système d'exploitation esclavagiste qui l'a précédé, s'organise sur un mode de violence.

Les travailleurs ont toujours été victimes d'agressions et de violences de toutes sortes au sein de l'Entreprise.

Violence Sexuelle et Morale : Cette violence commence bien souvent avant l'embauche.

En effet, combien de nos enfants et femmes ont du rejeter de viles propositions ou ont été victimes du droit de cuissage, comme préalables à toute embauche.

Combien d'entre elles ont du faire face aux harcèlements sexuels ou encore se sont vues proposer la chambre noire en échange à toute promotion professionnelle.

Chantage à l'emploi, violence psychologique : Combien de Guadeloupéens ont été victimes du chantage au licenciement comme seule réponse à leurs revendications.

Violence physique : Combien de Travailleurs ont été blessés ou tués en venant réclamer leur dû.

Violence socio-économique : Combien de Guadeloupéens victimes de licenciements abusifs sont tombés dans l'alcoolisme, l'exclusion et ont du assister impuissants à l'éclatement de leur famille et à leur déchéance.

Le "lè ou ké fen ou ké arété" est souvent lâché lorsque le patron choisit le pourrissement d'une grève.

On pourrait citer beaucoup d'autres exemples, ces pratiques étant monnaie courante dans l'entreprise ; d'autant plus que le contexte socio-économique s'y prête avec un taux de chômage supérieur à 30%.

Le patron d'aujourd'hui se prête d'autant plus à la violence qu'il est un enfant gâté du système.

Il licencie abusivement les salariés titulaires souvent sous couvert de difficultés économiques (procédé sur utilisé depuis la suppression de "l'autorisation préalable de licenciement").

Il multiplie les dépôts de bilan frauduleux.

Il ingurgite les mesures et primes offertes par l'Etat sans création d'emploi.

Il exploite à outrance des contractuels avec la bénédiction de l'Etat.

Il détourne à tour de bras les fonds de l'entreprise et confond compte de l'entreprise et compte personnel.

Il pratique la corruption à outrance (pots de vin, caisses noires au profit d'organisations politiques).

En somme, nos chers patrons non comptant des violences mmorales, psychologiques, physiques et socio-économiques perpétrées à l'encontre des Travailleurs, font violence à l'Entreprise elle-même.

La violence patronale ne se limite pas à l'Entreprise

Souvent le patronat guadeloupéen reproche aux syndicalistes guadeloupéens, et particulièrement à l'UGTG, le caractère de leurs manifestations.

Qui a obstué pendant trois jours l'aéroport du Raizet, interdisant tout départ, toute arrivée, évacuations sanitaires comprises ?

Qui a bétonné l'hôtel des Impôts ?

Qui a bétonné l'entrée de la S.A.R.A. empêchant le ravitaillement des stations d'essence ?

Qui a enlevé les urnes lors des élections municipales à Capesterre Belle-Eua et à Petit-Bourg ?

Ce sont bien nos gentils patrons qui ne se privent pas d'excès lorsqu'ils défendent leurs intérêts ou lorsque leur marge de profits est menacée.

La présence syndicale dans l'Entreprise, la grande obsession du patronat guadeloupéen

Afin de se protéger de toutes les exactions patronales précitées, le Travailleur guadeloupéen choisit de se syndiquer.

Le patronat n'hésite pas alors à intimider, à menacer, à sanctionner, à punir tout Travailleur syndiqué au mépris de la démocratie dans l'Entreprise.

Le conflit CHEFFRE illustre très bien cette réalité.

La fusillade de rue du samedi 21 septembre 1996, illustre bien le caractère excessif du patronat et montre du doigt s'il en était besoin les véritables coupables de la violence dans l'entreprise. La violence syndicale si elle existe, ne peut être que la résultante de la violence patronale.

**Le syndicalisme est et restera la voix d'expression
des Travailleurs et son seul port de salut.**